A M B A S S A D E DU TOGO

Mission Permanente auprès de l'Office des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale du Commerce et des autres Organisations Internationales à Genève



REPUBLIQUE TOGOLAISE Travail- Liberté-Patrie

HCR ExCom68

Déclaration au nom du Groupe Africain

Monsieur le Haut-Commissaire, Madame la Présidente, Excellences, Distingués Représentantes et Représentants,

J'ai l'honneur de faire cette déclaration au nom du Groupe Afrique aux Nations Unies.

Le Groupe Africain regrette profondément et condamne vigoureusement les attaques contre les travailleurs humanitaires et le personnel du HCR et s'incline devant la mémoire de ceux qui ont perdu leur vie dans l'exercice de leurs fonctions.

Le Groupe Africain réitère sa gratitude au Bureau pour ses efforts sans relâche en vue d'atténuer les souffrances des personnes déplacées et félicite Monsieur le Haut-Commissaire pour son engagement constant à cet égard.

Madame la Présidente,

Depuis la fin de l'année 2016, il y a plus de soixante-cinq (65) millions de personnes déplacées de force dans le monde du fait des persécutions, des conflits, des situations de violence ou de catastrophes naturelles. En 2016 également, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté la Déclaration de New York sur les réfugiés et les migrants. Au cœur de cette Déclaration se trouvent les concepts de solidarité et de partage des responsabilités et des charges, ainsi qu'une approche multipartite et globale par la communauté internationale afin d'atténuer la pression sur les pays abritant des réfugiés et de favoriser l'autonomie de ces derniers.

Les conséquences de ces déplacements pèsent de manière disproportionnée sur les pays. Les pays en voie de développement, pays à faible et moyen revenus, accueillent quatre-vingt-quatre pour cent (84%) de l'ensemble des réfugiés. En dépit de cette lourde charge, les pays africains continuent de maintenir leurs frontières ouvertes pour fournir un refuge et une protection à près de vingt (20) millions de personnes déplacées sur l'ensemble du continent.

Dans son rapport, le Haut-Commissaire exprime son inquiétude au sujet de l'Afrique, affirmant que c'est le lieu où «la situation mondiale de réfugiés connaît la plus forte croissance ». Le niveau de violence s'est accru dans plusieurs situations de conflit sur le continent et le HCR a dû déclarer des situations d'urgence internes dans certaines régions africaines alors que la menace de famine pèse sur plusieurs pays du continent.

Dans ce contexte, les efforts humanitaires pour lutter contre l'insécurité alimentaire nécessitent un soutien renforcé dès à présent. En effet, la région africaine doit faire face à des diminutions alarmantes des rations alimentaires qui engendrent de sérieux problèmes de santé et de malnutrition dans les camps de réfugiés.

Le soutien de la communauté internationale et des aides financières stables sont essentiels à la recherche de solutions durable et appropriées en Afrique. À cet égard, le Groupe Africain prend note du fonds de l'Association internationale de développement de la Banque Mondiale d'un montant de deux (2) milliards de dollars pour les pays accueillant des réfugiés. Le groupe souhaite obtenir plus de détails sur la répartition de ce fonds, les régions bénéficiaires et les programmes pour lesquels il sera utilisé ainsi que des informations sur les modalités de l'assistance fournie par la Banque Mondiale et si cette dernière se fera sous la forme de prêts ou de subventions.

Les pays d'accueil africains et leurs gouvernements ont besoin, sur leur territoire national, d'être soutenus selon le principe d'équité afin d'offrir plus d'opportunités économiques aux personnes dont ils ont la charge. Conformément à l'engagement du HCR sur la base du Grand Compromis, le recours à un programme d'aide en espèces doit être généralisée en Afrique.

En dépit des engagements louables des donateurs, il demeure que le budget du HCR consacré à la région Afrique est sous-financé à un niveau critique. En 2016, les fonds disponibles représentaient seulement quarante-neuf pour cent (49%) du budget africain total de 2016. Avec un sous-financement de plus de cinquante pour cent (50%), il n'a pas été possible de satisfaire les besoins des communautés d'accueil et des personnes déplacées de force l'année dernière.

A la date du 31 juillet 2017, le budget pour l'Afrique est financé à 27.5%; c'est un fait très préoccupant pour le Groupe Africain qui appelle à une hiérarchisation et à une planification claires des programmes mis en œuvre en Afrique. Il apparaît, à cet égard, de plus en plus crucial d'augmenter le niveau des fonds non assignés.

Le Groupe Africain est d'autant plus préoccupé qu'une diminution du budget pour l'Afrique est planifiée pour 2018 alors qu'il n'y a pas de diminution significative prévue du nombre de réfugiés. Le Groupe Africain souhaite une consultation accrue entre le HCR et les pays d'accueil pour mettre en place des actions prioritaires dans l'utilisation des fonds afin de couvrir les besoins essentiels des personnes.

Dans cette optique, le Groupe Africain accueille très positivement les plans de financement pluriannuels du HCR et sa stratégie de renforcement de recherches de fonds auprès des donateurs privés.

Madame la Présidente,

Cinq (5) pays africains¹ ont entamé la mise en œuvre du cadre d'action globale pour répondre à la situation des réfugiés à grande échelle.

Bien conscients de l'importance de prendre des mesures et de contribuer à atténuer les souffrances, certains gouvernements africains sont en train de renforcer leurs législations nationales en matière d'asile et de procédures de protection des réfugiés. Ces mesures sont prises afin de faciliter l'inclusion sociale et économique des réfugiés, d'accroître leur accès aux services sociaux, à des moyens de subsistance et à l'emploi. Des progrès ont été accomplis par les États africains pour intégrer les enfants réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux. D'autres pays collaborent avec le Bureau pour enregistrer les réfugiés et permettre à ceux-ci d'obtenir un statut. De

_

¹ Djibouti, l'Ethiopie, la Somalie, l'Ouganda et la République de Tanzanie

plus en plus de personnes en déplacement ont accès aux systèmes nationaux d'assurance maladie. Des permis de travail pour travailleurs étrangers sont délivrés, des terres irrigables sont mises à la disposition des réfugiés, des personnes déplacées et des communautés d'accueil pour entamer des activités agricoles. Des synergies avec des organismes comme l'OIT sont mises en place pour un accès accru au marché du travail pour tous.

Les communautés économiques régionales africaines (CER) sont également parties prenantes du processus afin de trouver des solutions durables régionales et le retour des réfugiés dans la mesure du possible.

Différents sommets et conférences sur la situation des réfugiés en Afrique ont été organisés à la fois sur le continent et dans le monde. Le Sommet Spécial, à Nairobi, de l'IGAD pour une solution durable pour les réfugiés somaliens en mars 2017, la Conférence de Londres sur le Futur de la Somalie, co-organisée par l'Union Africaine, en mai 2017 ou encore le Solidarity Summit organisé en Ouganda en juin 2017, pour ne citer que quelques événements. Ces rencontres ont abouti à des résultats très encourageants démontrant la volonté de la communauté internationale de redoubler d'efforts dans la recherche de solutions durables. Afin de maintenir cette dynamique, les promesses faites doivent être transformées de façon urgente en action. Ces efforts n'aboutiront que si les principes de solidarité et de responsabilité partagée sont mis en œuvre de manière équitable par l'ensemble de la communauté internationale qui doit de plus en plus soutenir une approche régionale.

Nous rappelons combien il est important que ce processus soit mis en œuvre par les États, tenant compte de ce que la sécurité nationale est primordiale et doit être la condition préalable à la protection des réfugiés.

Tout en reconnaissant l'importance de la sécurité pour chaque État, le Groupe Africain condamne dans les termes les plus vigoureux la montée de la xénophobie, des discriminations, des discours de haine et toutes autres formes d'intolérance envers les réfugiés. Nous appelons le HCR à renforcer ses initiatives pour mieux mettre en lumière l'impact positif des migrants et des diasporas provenant d'Afrique et des autres parties du monde.

Nous déplorons que le rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, au paragraphe 7, omette de citer l'Ouganda parmi les pays qui accueillent la plus grande population de réfugiés dans le monde, ce pays accueillant en effet actuellement plus de 1,3 million de personnes déplacées.

Le Groupe Africain approuve la détermination du HCR visant à lutter contre le trafic humain, les abus, l'exploitation et les violations des droits de l'Homme commises à l'encontre des personnes en déplacement et qui ont besoin de la protection internationale. Il salue l'engagement du HCR à renforcer la protection des droits de l'enfant à travers sa collaboration avec l'UNICEF, le CICR et bien d'autres partenaires.

Madame la Présidente,

Le programme global du HCR souligne l'importance de la planification du développement inclusif dans le cadre de l'action humanitaire comme une solution durable pour l'autonomisation des réfugiés et des communautés d'accueil. L'Afrique est prête à relever ce défi. Dans cette optique, de nombreuses actions sont en cours pour les retours volontaires, l'intégration locale, l'éradication de l'apatridie et la promotion d'un environnement propice à la paix et à la protection.

En dépit d'une situation socioéconomique difficile et des résurgences de violences dans certaines de ses régions, ce qui entraîne de larges mouvements de personnes, l'Afrique est entièrement engagée à coopérer avec le HCR et ses agences partenaires.

Nous nous trouvons à un moment historique. Des partenariats avec des acteurs du secteur privé, avec des institutions financières internationales, des organisations régionales, la société civile, les milieux universitaires, le monde des médias, les réfugiés et les communautés hôtes sont nécessaires. Il est impératif de se concentrer sur les leçons apprises et les bonnes pratiques déjà en place pour le bénéfice mutuel des personnes déplacées et des communautés d'accueil.

Les interventions des panélistes ce matin sont à cet égard édifiantes et nous ne pourrons que saluer la dynamique en cours en faveur du pacte mondial pour les réfugiés. Il est possible d'aborder avec sérénité la question de la mobilité internationale. La migration est inévitable et est en réalité un moteur qui réduit les inégalités. Malgré les nombreux défis, les personnes migrantes sont des agents de changement. C'est la raison pour laquelle les réfugiés, les personnes déplacées et les migrants sont également parties prenantes dans la mise en œuvre des ODD² afin que personne ne soit laissée derrière.

La coopération entre les acteurs humanitaires et les partenaires au développement peut contribuer à améliorer la réponse aux besoins des réfugiés et des communautés d'accueil en Afrique où les besoins demeurent critiques.

Dans notre monde globalisé, aucun pays, ou même région, ne peut seul aborder tous les aspects de cette crise de réfugiés. Une perspective holistique et des solutions politiques, basées sur un régime de protection internationale équitable, apporteront une paix durable sur notre continent et ailleurs. Ainsi, le Groupe Africain soutient pleinement une action humanitaire où les acteurs du développement sont engagés dès le début des déplacements de personnes ainsi que le développement d'un Pacte mondial consistant pour les réfugiés en 2018.

Je vous remercie de votre attention.

Déclaration faite le 2 octobre 2017 lors de la 68^{ème} Réunion du Comité exécutif du HCR à Genève

² Voir le paragraphe 23 de l'Agenda 2030.